

# PÊCHE

## [ COMME UN POISSON DANS L'EAU ]



### C'EST QUOI

En mer ou depuis le bord de mer, à pied, sous-marine, que de possibilités de pêche sur nos côtes !

### EAU LA LA !

Les milieux rencontrés sur nos côtes offrent une grande diversité de ressources marines : coquillages, algues, crustacés, poissons.

Pour préserver ces ressources, protégeons les milieux naturels et laissons le temps aux espèces de se reproduire.

### C'EST DANS LA LOI

La réglementation précise les tailles, quantités, outils, engins (à bord) et périodes autorisés, mais aussi les milieux sensibles (pêche réglementée dans les herbiers, obligation de remettre en place les pierres).

Certaines zones sont interdites et déconseillées temporairement ou de manière permanente (raisons sanitaires, sécurité, zones portuaires, cultures marines, etc.).

Afin d'éviter la vente illégale, certaines espèces doivent être marquées en coupant la partie inférieure de la nageoire caudale, quelle que soit la pêche de loisir pratiquée (à pied, du bord, sous-marine ou embarquée).



EAU LA LA !!!  
C'EST BEAU LA MER

### LES BEAUX GESTES QUI PROTÈGENT

Je me renseigne sur la réglementation en vigueur (elle évolue...).

J'utilise des outils pour mesurer mes prises.

Je remets à l'eau les femelles portant des œufs.

Je respecte les milieux sensibles.

Je ne pêche que ce qui est nécessaire à ma consommation familiale et immédiate.



Un caillou retourné et non remis en place perd 30 % de sa biodiversité et met environ 3 ans à la retrouver.



En pêchant des espèces aux tailles autorisées, vous permettez le renouvellement naturel des espèces et la préservation des ressources.

### Pour en savoir plus



Tout connaître des bonnes pratiques, de la réglementation et des espèces pour pêcher durablement.  
[www.pecheapied-loisir.fr](http://www.pecheapied-loisir.fr)

Qualité sanitaire des zones de pêche à pied  
[www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr)

Réglementation  
[www.cotes-darmor.gouv.fr](http://www.cotes-darmor.gouv.fr)  
rubrique « pêche de loisir »



Certaines espèces sont protégées. Par exemple la pêche du requin taupe, menacé d'extinction, est interdite !

[protegeonslamer.bzh](http://protegeonslamer.bzh)

